

CA SE PASSE PRES DE CHEZ VOUS....

CALENDRIER DES FETES ET MANIFESTATIONS ORGANISEES PAR LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

- 08/04** : Conférence « à la rencontre des mares du Pays d'Othe : enjeux sociétaux, patrimoniaux et biodiversitaires » (APNEB)
07/05 : Marché gastronomique organisé rue du Pr Ramon par le café-restaurant « A l'Angélo »
24/06 : Feux de la saint Jean (Amicale des pompiers)
02/07 : Randonnée du patrimoine (association Bellechaume, son patrimoine, son histoire)
13-14/07 : Feu d'artifice (13), honorariat pompiers (14)
23/07 : Vide greniers (club des loisirs)
19/08 : Stocks cars (Les amis de Bellechaume)
16-17/09 : Journées du Patrimoine (association Bellechaume, son patrimoine, son histoire)
24/09 : Repas du club (club des loisirs)

THEATRE PERCHE (Brienon)

Mai 2017

Samedi 13/05 à 20h30 – « Jean de la lune » Théâtre Cie Le Pavé dans la mare – 8€

Samedi 20/05 à 20h30 – « Trois femmes descendent vers la mer » Théâtre Cie Les Nébuleux – 8€

Juin 2017

Samedi 11/06 à 20h30 et dimanche 12/06 à 15h : les ateliers de l'école de musique et de théâtre de la CCSA (qui se produiront également au théâtre de verdure à St Florentin le dimanche 18/06).

Consultez l'agenda des sorties sur le territoire de la CCSA sur www.saint-florentin-tourisme.fr

VIDE GRENIERS

09/04 : BRION, GURGY, ROUVRAY, ANCY LE FRANC / **16/04** : POURRAIN, SORMERY, VNCLOTES / **23/04** : NEUVY SAUTOUR / **30/04** : BUTTEAUX, ST GEORGES S/BAULCHE
01/05 : CHEMILLY, PAROY EN OTHE, VAUMORT, BLENEAU, CRAVANT / **07/05** : VIEUX MIGENNES, JOIGNY / **14/05** : SEIGNELAY, VILLEMER, CHIGY, CHEVANNES, PERCEY / **21/05** : CERISIERS, HAUTERIVEN TURNY / **25/05** : CHAILLEY, ANCY LE LIBRE / **28/05** : CARISEY, CHAMPLAY, LOOZE, SERGINES, TOUCY
03/06 : ESNON / **04/06** : BONNARD, GERMIGNY, LIGNORELLES, VAUDEURS, VILLECIEN / **05/06** : CHAMVRES, MONETEAU / **11/06** : BUSSY EN OTHE, PERCENEIGE, VOISINES, MIGE / **18/06** : VILLECHETIVE, VINNEUF / **25/06** : CEZY, AUXERRE (PIEDALLOUES), CUY, ESCOLIVES, MALAY LE PETIT, MAICORNE, VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE, **1^{er}/07** : NOYERS / **02/07** : CHAMPLOST, ST FLORENTIN (CAMPING), FLOGNY LA CHAPELLE, THEIL SUR VANNE / **09/07** : LOOZE, VILLEVALLIER, BAZARNES / **14/07** : BRIENON, PARON, VINCELLES / **16/07** : ETIVEY / **23/07** : BELLECHAUME, JAULGES, CEZY, SALIGNY / **30/07** : ASQUINS, DIXMONT, JOIGNY, SEMENTRON / **05/08** : ST FLORENTIN / **06/08** : PACY S/ARMANÇON, LES SIEGES, VERMENTON / **12-13/08** : MEZILLES / **13/08** : CHICHEE, VOLGRE, MOULINS EN TONNERROIS / **15/08** : ARCES, JOIGNY (VIELLE VILLE), MELISEY / **20/08** : ARMEAU, CUDOT, ORMOY, PREGILBERT / **27/08** : BEON, LES CLERIMOIS, MALAY LE GRAND, SOUMAINTRAIN, VILLENEUVE S/YONNE
03/09 : BASSOU, BOEURS EN OTHE, BRIENON, ST CLEMENT, VILLIERS LOUIS / **10/09** : CHAILLEY, ETIGNY, MIGENNES (PREBLIN), PARON, PERRIGNY / **17/09** : LIGNY LE CHATEL, NAILLY, BRANCHES, AUGY / **24/09** : APOIGNY, CHEU, ROSOY

Et n'oubliez pas...

LE CABARET DE L'ESCALE (programme sur www.cabaret-escale.fr) résa au 03 86 80 03 70 et **CINE MIGENNES** 1 WE par mois 4 films programmés à la salle J FERRAT de l'ESCALE Tarif 5€ (réduit à 4€ pour les étudiants et chômeurs) programme sur ww.cine-migennes.fr



Du Côté de Bellechaume



Bulletin Municipal N° 18 - Mars 2017

INFOS PRATIQUES

Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie - agence postale

Lundi, Mercredi, Jeudi : de 9h à 12h

Mardi : de 16h à 18h

Vendredi : de 14h à 19h

Tél 03 86 43 14 82

mairie-de-bellechaume@wanadoo.fr

Collecte des sacs jaunes de tri

1 vendredi sur 3 (sacs jaunes en mairie)

Papier, carton, briques UHT, tous plastiques, emballages métalliques

Mars 2017 : 17/03, 31/03

Avril 2017 : 14/04, 28/04

Mai 2017 : 12/05, 26/05

Juin 2017 : 09/06, 23/06

Juillet 2017 : 07/07, 21/07

Aout 2017 : 04/08, 18/08

Septembre 2017 : 01/09, 15/09, 29/09

Collecte ordures ménagères : les lundis

Horaires d'ouverture des déchèteries intercommunales :

BRIENON (Route de Saint-Florentin)

lundi, mercredi, vendredi : 14h-18h, jeudi :

9h-12h, Samedi : 9h-12h/14h-18h

SEIGNELAY (Route d'Auxerre)

lundi, mardi, vendredi 14h-18h, mercredi et

samedi 9h-12h 14h-18h

Gravats, déchets verts, appareils

électriques, ferrailles, huiles, peinture,

encombrants, etc.. Nouveau : capsules café

alu et bouchons en plastique (caritatif)

Carte d'accès déchèterie à retirer en

mairie

CC Serein & Armance

37 av du Général Leclerc à ST FLORENTIN

Tel 03 86 35 08 57 – contact-ccs@orange.fr

Service environnement

(échange poubelle, redevance incitative, achat

composteur, etc) tel 03 86 43 46 43 -

Permanence 1 jour/semaine (vendredis) au 5

bd du Professeur Ramon à BRIENON

De 9h à 12h et de 14h à 17h

mail : environnement-ccsa@orange.fr

NUMEROS DE TELEPHONE UTILES

Association d'aides à domicile (UNA

Brienon) : Tél 03 86 56 10 84

Assistante sociale

Melle KAADI au 03 86 92 08 00

TARIFS SERVICES COMMUNAUX 2017

Location de la salle des fêtes

Pour les résidents du village 203 € le WE

Pour les non résidents 264 € le WE

Caution = 260 € – Réservation auprès de

Mme Gomez au 03.86.43.11.49

Concessions cimetière

30 ans : 123 €/ perpétuelle : 300 € /

case colombarium : 795 €

Eau Potable

M³ : 1,88 € / Abonnement : 25 € / nouveau

branchement (maison nouvelle ou existante) : 200 €

Redevance assainissement

M³ : 1,90 € / Abonnement : 25 € /

nouveau branchement (nouvelles maisons

seulement) : 400 €



Déjà un trimestre de passé pour cette année 2017, et nous allons devoir début mai choisir un nouveau président : choix pas évident dans ce climat délétère et pourtant si important pour le pays.

Pour notre commune, l'actualité tourne autour du budget que l'on se doit de concevoir de manière concrète et réaliste, car cette année encore il nous faut finir les travaux de raccordement tout en s'assurant de l'encaissement des subventions dont le retard peut fortement fragiliser notre trésorerie.

Quelques nouveaux travaux sont néanmoins programmés pour 2017 notamment la création de voirie et l'aménagement de la salle des fêtes. Cette dernière sera opérationnelle pour recevoir à nouveau vos réceptions et les manifestations de nos associations au moment de la parution de ce bulletin.

Commencé fin 2016, le site internet est désormais accessible à l'adresse www.bellechaume.fr. Je vous invite à le visiter régulièrement et à travers nos associations à le faire vivre.

Au cours du 2^{ème} trimestre, le salon de coiffure de Mme RIBEIRO doit ouvrir ses portes dans l'ancienne boutique dédiée à la boulangerie : nous lui souhaitons de réussir dans son entreprise.

Depuis le mois de janvier, la CC Seignelay Brienon est devenue CC Serein Armance, suite à la fusion avec le Florentinois. Le Président est le maire de Saint-Florentin, Yves DELOT, et je suis délégué dans 2 commissions (voirie et tourisme) et membre du bureau de l'intercommunalité.

J'encourage toutes les associations – j'adresse en passant mes félicitations à Mme LEPRETRE pour sa récente élection à la présidence du Club des Loisirs – et vous invite à les rejoindre et à participer à leurs animations.

Bon été à tous !

Le Maire

B. PAULMIER

Bulletin d'informations municipales de Bellechaume

Semestriel - tirage : 250 ex – Conception/réalisation/crédit photos : Commune de Bellechaume, 50 rue

du Professeur Ramon 89210 BELLECHAUME – mairie-de-bellechaume@wanadoo.fr.

Tél/fax : 03.86.43.14.82 - Distribution gratuite par nos soins. Prochain numéro Septembre 2017.

BUDGET 2017

Les comptes administratifs (bilan) 2016 et budgets (prévisionnel) 2017 de la commune ont été votés le 27 mars 2017. Une note de synthèse présentant les principaux postes de dépenses et de recettes, ainsi que les ratios de gestion est consultable en mairie et sur le site internet de la commune www.bellechaume.fr rubrique « La Commune/Comptes rendus des conseils municipaux ».

Budget principal FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement	Réalisé en 2016	Prévu en 2017	Recettes de fonctionnement	Réalisé en 2016	Prévu en 2017
Charges du Personnel	76 619	83 520 (21,35%)	Impôts et taxes	155 553	134 200
Charges à caractère général	86 905	143 749 (36,75%)	Dotations et subventions	106 681	82 824
Amortissements des investissements passés (versés en recette d'investissement)	5 323	4 225 (1,08%)	Résultat antérieur reporté	86 469	110 497
Autres charges de gestion courante (indemnités élus, service incendie, subventions aux associations)	104 550	52 500 (13,43%)	Vente de services et produits du domaine (bois, redevances pylônes)	66 651	34 550
Charges exceptionnelles	4 377	6 000 (1,53%)	Revenu des immeubles (loyers)	17 237	28 750
Atténuation de produits (versement à l'Etat d'une part des taxes locales)	41 131	41 131 (10,51%)	Produits exceptionnels	152	0
Virement à la section investissement et dépenses imprévues	0	59 000 (15,08%)			
Charges financières		1 000			
TOTAL	323 906	391 125		433 114	391 125

Budget principal INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement	Réalisé en 2016	Prévu en 2017	Recettes d'investissement	Réalisé en 2016	Prévu en 2017
Immobilisations diverses (travaux voirie, bâtiments, etc)	23 446	174 981 (95,36%)	Report solde exécution de l'exercice précédent	0	8 788
Remboursements d'emprunts	0	6 000 (3,27%)	Emprunts et cautions	0	90 501
			Produits amortissements	5 323	4 225
			Subventions reçues	1 041	16 555
			Compensation TVA n-1 et taxe aménagement	44 425	9 411
			Virement de la section fonctionnement		54 000
TOTAL	23 446	183 481		56 207	183 481

Les principaux projets 2017 consisteront en la reprise des 17 tombes tombées en état d'abandon, le rachat de matériel d'entretien d'espaces verts, l'extension des réseaux de voirie et d'éclairage public et bien sûr l'aménagement de la salle des fêtes financé par des subventions et 1 emprunt de 60 000 € sur 10 ans.

Budget annexe : Eau et assainissement

2017 sera majoritairement consacrée à clôturer du chantier des raccordements à l'assainissement en domaine privé. Un prêt court terme de 300 000 € d'un an a été contracté en 2017 afin de couvrir le solde des dépenses en attendant que le solde des subventions soit versé par l'Agence de l'eau. Côté fonctionnement, l'application de la redevance assainissement à partir de cette année permettra de couvrir les nouvelles charges d'entretien de la station d'épuration opérationnelle depuis juillet 2016 et le remboursement de l'emprunt d'un million d'euros contracté à la caisse des dépôts pour financer les travaux de construction.

CCSB c'est fini

Depuis le 1^{er} janvier, notre commune fait partie de la CCSA, comprenez Communauté de Communes Serein Armance. Le siège se trouve à St Florentin 37 avenue du Général Leclerc (à côté de La Poste et en face de la trésorerie). Pour tout problème lié à la collecte de déchets, carte de déchèterie, changement de taille de bac ou signalement déménagement / emménagement, merci de contacter le 03 86 43 46 43 ou par mail à contact.ccsa@orange.fr. Une permanence sera maintenue tous les vendredis à l'ancien siège de la CCSB à Briennon (5 bd du Pr Ramon) de 9h à 12h et de 14h à 17h. Les rouleaux de sacs jaune seront toujours disponibles en mairie.



Recensement de la population : résultats

Celui-ci a été achevé fin février, et nous vous remercions de votre participation qui a frisé les 100% notamment grâce à la possibilité de répondre par internet cette année. Cet exercice a permis de réactualiser le nombre d'habitants déclarés sur notre commune, soit 443 habitants (+2% par rapport au dernier recensement en 2012). Les résidents secondaires sont stables avec 39 personnes (8 en 2012), alors que le nombre de logements a augmenté de 4 habitations en 5 ans (autant que la baisse de logements vacants). Tous les résultats du recensement et les statistiques liées au mode de vie sur www.insee.fr

La salle des fêtes rénovée

Les travaux d'aménagement débutés fin 2016, pour équiper notre salle de sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite et installer un mode de chauffage plus confortable sont terminés. La salle bénéficie désormais également d'une petite pièce supplémentaire tenant de lieu de vestiaire.

Site internet communal : en ligne

Depuis le 2 mars, vous pouvez vous connecter sur www.bellechaume.fr (tapez l'adresse complète directement dans la barre de recherche) et y trouver les informations pratiques concernant la vie dans la commune, les démarches administratives, les nouveautés réglementaires, ...et toutes les actualités des associations du village. La mairie y communique également les comptes rendus de conseils municipaux, les archives de ce bulletin municipal depuis sa création, et y partage les liens utiles pour vos questions les plus fréquentes. N'hésitez pas à aller y chercher des infos, et à nous signaler celles que vous souhaiteriez y trouver.



Tarif eau assainie

L'ensemble des habitations étant raccordées à partir de cette année, la redevance assainissement votée à 1,90€/m3 sera ajoutée à votre facture d'eau dès cette année, d'abord sur la facture estimative de juillet sur la base de votre consommation habituelle, puis sur la facture de décembre sur la base de votre relevé réel. Un règlement du service assainissement a été adopté par le conseil municipal et est applicable dès à présent (à consulter en mairie ou sur www.bellechaume.fr/services/municipaux).

L'école intercommunale de musique & théâtre Serein et Armance

Depuis le 1^{er} janvier la CC de Seignelay-Brienon -dont faisait partie notre commune - et la CC du Florentinois ont fusionné pour devenir la CC Serein & Armance. Qu'est-ce que ça change au quotidien direz-vous ? Et bien voici un exemple réussi de ce que nous pouvons y gagner en matière d'offre de service avec l'école de musique et théâtre. Rencontre avec son énergique directeur, David TEBOUL.

Comment s'articulent les 2 sites qui existaient à Brienon et à Saint-Florentin ?

Ils sont devenus naturellement deux pôles complémentaires d'une seule et même école ne serait-ce que par le type d'instruments qui y étaient respectivement enseignés : le site de Brienon plutôt orienté « musiques actuelles » complété par un studio d'enregistrement récemment intégré, et celui de St Florentin davantage consacré aux instruments « classique »(1). Côté fonctionnement, j'ai pu organiser l'emploi du temps des professeurs de manière à leur permettre de s'impliquer davantage dans des nouveaux projets multi disciplinaires justement. Cette autonomie de gestion m'a permis aussi de recruter une enseignante qui anime 10 séances/ an d'éveil musical dans les écoles du territoire.

Des projets communs sont-ils amorcés ?

Oui, nous avons déjà lancé 3 ensembles « mixtes » qui fonctionnent : un atelier « éveil musical » opérationnel sur les 2 sites, un atelier musiques actuelles et classique consacré à la musique du film *Harry Potter* et un atelier mêlant percussions classiques et musiques actuelles.

Et du côté des concerts ?

Effectivement j'ai à cœur de sortir la musique hors les murs de l'école aussi souvent que possible, et surtout de la rendre accessible à toutes les personnes qui n'osent pas venir voir ce qu'on fait. Les retombées positives d'initiatives comme le suivi durant 3 ans d'un Orchestre à l'école créé dans une classe pilote de CE2 (école Pommier Janson de St Florentin), ou comme la programmation d'auditions dans des salles de qualité (Théâtre perché à Brienon ou l'Escale à Migennes), montrent qu'on a raison d'aller dans ce sens. Devant le succès de la 1^{ère} édition, la tournée




hivernale de nos ateliers sera renouvelée dans des cafés de l'intercommunalité comme cela a été fait à Bellechaume (cf notre photo *A l'Angélo*), à Seignelay (*Hôtel du Commerce*) et à Brienon (*La Renaissance*) en février dernier. Et bien sûr, nous continuons à participer aux manifestations grand public comme le festival de Seignelay (17/06 au Parc de la Maison de l'enfant), celui de Brienon (26/05 dans la cour de la bibliothèque), ou encore la fête de la musique à St Florentin (18/06 au Jardin de l'octroi). Sur chacune de ces prestations, nous intégrons nos élèves de l'atelier « régie » créée avec le studio d'enregistrement de Brienon afin d'assurer la gestion du son et de la lumière.

Et côté théâtre ?

Deux gros projets multi disciplinaires sont en cours : un théâtre de marionnettes pour lequel les compétences des professeurs et des élèves de toute l'école de musique seront mises à profit, et une « école des spectateurs », véritable atelier pédagogique auprès des collégiens où 3 pièces classiques jouées par des professionnels feront l'objet d'un travail scolaire en amont et en aval de la représentation.

(1) Détail des instruments enseignés sur www.bellechaume.fr rubrique « associations et loisirs »

Permanence et renseignements : ecole.musique-ccsa@gmail.com et sur  Ecole du Ccsa

L'AMICALE DES ENFANTS - (loto, Noël des enfants, carnaval, soirée disco)

Pdt : Fabienne FAVOT 03 86 43 12 72

LE CLUB DES LOISIRS (club de lecture, gym, soirées, vide greniers)

Pdt : Claudine LEPRETRE 03 86 43 16 32

LES AMIS DE BELLECHAUME (stock cars) Pdt : Pierre BOUROTTE 03 86 43 15 73

L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS (Feu de la St Jean)

Pdte : Valérie SALVAN mail : salvan.lionel@orange.fr

L'ASSOCIATION DE CHASSEURS - Pdt : Richard GALLIMARD 06 46 92 69 87

LA BONNE IMPRESSION – Secrétaire : Frédérique DANSE 09 53 76 60 52

L'ASSOCIATION DE PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE BELLECHAUME

Pdt : Daniel BOURGET 03 86 43 17 24

BELLECHAUME - PAYSAGES ET DEVELOPPEMENT DURABLE Pdt : Jean-Claude MARTINEAU 0386431286

BELLECHAUME, SON PATRIMOINE, SON HISTOIRE Pdt : Bernard GOUDON 03 86 43 12 96

Les Amis de Bellechaume



Bonjour à tous,

Cette année nous fêtons le 60^{ème} Stock-car "Grand prix de Bourgogne" et le 5^{ème} spectacle en semi-nocturne.

Avec notre publicité et le bouche à oreilles, notre manifestation prend doucement de l'ampleur. C'est une soirée où l'on sort en famille et qui a un aspect champêtre.

Je vous avais demandé de me faire parvenir vos remarques pour que l'on puisse s'améliorer au niveau de l'organisation. Je vous remercie des retours que nous avons eus, nous les avons pris

en compte et nous ferons de notre mieux pour les satisfaire.

L'année dernière, nous avons pris du retard pour l'installation de la tour d'éclairage.

Début Mars 2017, débiteront les travaux d'installation.

Le 29 Avril de cette année, nous organisons une soirée de remerciement pour les bénévoles.

Le Stock-car 2017 aura lieu le **samedi 19 Août à partir de 20h00.**

Mr Didier Chalmeau quitte le bureau car il a décidé de ne pas poursuivre l'aventure avec nous. Bonne continuation pour l'avenir. Nous souhaitons la bienvenue à un nouveau membre du bureau : Mr Pigeon Hervé... Et un bon rétablissement à Jean-Pierre.

Le bureau et moi-même remercions tous les bénévoles pour leur investissement au bon déroulement de cette manifestation.

A bientôt

Le Président de l'association

Le Club des loisirs : un nouveau bureau pour 2017

Suite à l'Assemblée générale de janvier, le club se dote d'un nouveau bureau avec pour Présidente : Claudine LEPRETRE — Trésorier : Didier CHALMEAU – Secrétaire : Dominique CHALMEAU Vice-Présidente : Gilberte MORIN – Trésorière adj : Danièle JACQUET – Secrétaire adj : Elisabeth LAMIDE Membre : Thérèse DELMOTTE

Nous avons été ravis de vous accueillir lors de l'après-midi crêpes à la mairie le 22 mars dernier, c'est toujours un plaisir de vous offrir ce moment d'échange convivial où toutes les générations se mélangent.

Bien sûr, comptez sur la nouvelle équipe et les bénévoles de toujours pour l'organisation du grand vide greniers de Bellechaume le 23 juillet prochain (nous vous y attendons nombreux !), et bien sûr pour la traditionnelle choucroute le 25 novembre 2017 (attention elle se fera en soirée cette année) où le suspense sera à son comble au moment de l'élection de Mister et Miss Choucroute 2017 !

A bientôt

G. MORIN

Le petit cahier des associations

Bellechaume, son patrimoine, son histoire

Les 17 et 18 septembre 2016 nous avons organisé les « Journées du Patrimoine » avec pour thème la découverte de l'Eglise de la « Sainte Trinité » ; travail de recherche sur son origine, sa construction et ses caractéristiques. Ceci a été présenté à la salle des fêtes avec en complément une exposition sur l'art roman prêtée par les Archives de l'Yonne complétée par du matériel et un film sur la fabrication des vitraux fournis par l'Atelier DEFERT, Maître verrier à Auxerre. Une visite commentée de l'église était organisée par Nicole MARCHAIS et Brigitte GAGNAUX le dimanche après-midi. Le « jeu de piste » organisé dans le village n'a pas été très suivi... le temps pluvieux ne s'y prêtait pas.

Le 10 novembre 2016 nous avons tenu notre **assemblée générale ordinaire** faisant le point sur les réalisations de l'année, la présentation du bilan financier, le renouvellement du conseil d'administration et les projets à venir. Le nombre d'adhérents est stable avec 40 membres.

La **Saint Vincent était cette année le 22 janvier 2017**, jour du Saint et pour cette troisième édition nous avons bénéficié d'une belle journée d'hiver fraîche mais ensoleillée. Après la messe organisée par la Paroisse avec la participation de la Chorale Saint Loup, nous nous sommes rendus en cortège derrière la bannière à la « Perchée du Patrimoine » où a été dévoilée une stèle supportant une plaque ornée du blason communal et du logo de l'Association, matérialisant la plantation de cette vigne.



Puis passage au lavoir, décoré pour la circonstance et « chauffé » pour le vin d'honneur avec vin chaud et dégustation des brioches et gâteaux faits par la Paroisse et les bénévoles. Et pour terminer, banquet à la salle des fêtes pour 89 personnes ; très bonne ambiance et repas de qualité.

L'Association s'est équipée d'un matériel de reliure afin de **publier prochainement les recherches faites sur l'église, les métiers d'autrefois et les Combattants et Morts pour la France** de la guerre de 1914-1918. Ces ouvrages seront mis en vente.

Les projets à venir :

- une sortie en covoiturage dont le but et la date sont à définir en avril ou mai,
- la Randonnée du Patrimoine qui aura lieu le 2 juillet 2017 et qui se terminera par un « barbecue » à la cabane de chasse, mise à la disposition par l'Association des chasseurs et propriétaires de Bellechaume,
- et la préparation des journées du Patrimoine les 16 et 17 septembre prochain.

A suivre...

Le petit cahier des associations

L'amicale des enfants

Des p'tits moments de bonheur ...

A Bellechaume, nous savons cultiver ces instants de bonheur que l'on partage toutes générations confondues, et qui réchauffent les cœurs.

L'après-midi "Noël", cette année encore a rassemblé à la salle des fêtes petits et grands, pour un magnifique spectacle musical concocté par les membres de l'association et les enfants, puis un délicieux goûter qui a précédé la distribution des cadeaux par le Père Noël ...

Mes propres enfants sont grands aujourd'hui, mais je suis sûre que comme beaucoup d'autres gamins de Bellechaume qui ont eu la chance de partager ces moments étant plus jeunes, ils gardent en tête de magnifiques souvenirs des spectacles et goûters de Noël ... Nous avons même retrouvé dans notre caisse à déguisements les costumes d'Elfes, de danseuses écossaises, africaines des années passées



Déguisements toujours pour le traditionnel carnaval qui a eu lieu il y a quelques jours, sous un soleil radieux (on ne peut pas à chaque fois essayer une tempête de grêle !) ... Là encore, un petit coup de nostalgie avec mes amies de l'association lorsque nous avons vu défilier des p'tits bouts de choux qui reprennent le flambeau de nos plus grands ... aviateur, princesse, super héros, tous enchantés des bonbons glanés au cours de notre périple sous vos fenêtres ... Merci à tous pour la joie que vous donnez à nos enfants en ouvrant vos portes ...

Et bien sûr le goûter à la mairie avec les délicieuses crêpes préparées par nos amies du club des loisirs que nous remercions chaleureusement ... Miam !

Moments de bonheur pendant la soirée du 1er avril ... sur le thème vous l'avez deviné, du poisson et de la mer ..

Et des costumes originaux, nous en avons vu, marins, pirates d'eau plus ou moins douce ... Un grand bravo à Didier pour son originalité, il fallait oser.



Nostalgie encore, car lorsque je suis rentrée dans l'association (enceinte d'Aurélie qui fête aujourd'hui ses 17 ans), la soirée était déjà sur le thème de la mer ... Ensuite ce furent des soirées karaoké, country, disco, Noir et Blanc, Tenues chics détails chocs ... Que de bons souvenirs ! Les rigolades avec les copines pendant les répétitions de nos chorégraphies, les séances de plonge avant l'achat du lave vaisselle, tous les préparatifs finalement très festifs, car à Bellechaume nous savons joindre l'agréable au génial. En discutant avec Thérèse et Louis Delmotte, avec Jeannot Favot, j'ai appris que notre association, anciennement Caisse des Écoles, existe depuis l'après-guerre, et a connu un grand nombre de bénévoles très impliqués dans la vie du village. Impossible de tous les citer, un grand merci à chacun. Alors si vous aussi vous voulez vivre ces "P'tits moments de Bonheur" et en conserver longtemps de merveilleux souvenirs, n'hésitez pas à rejoindre notre association, à participer à nos manifestations ... A bientôt :-)

Magali Moniot

Les « cheveux d'ange » s'installent à la boulangerie



Le conseil municipal ne trouvait pas de solution de reprise pérenne pour son local commercial dédié jusqu'ici à une boulangerie : c'est une habitante de Bellechaume, Cindy RIBEIRO, qui a convaincu les élus d'y installer un nouveau service pour les habitants de Bellechaume. Le salon de coiffure mixte « Les Cheveux d'Ange » ouvrira courant mai 2017 au 15 rue du Professeur Ramon.

Qu'est-ce qui vous a motivé à créer votre salon à Bellechaume ?

Nous nous sommes installés avec ma famille à Bellechaume il y a 2 ans, et la fin de mon congé parental approchant, je me suis dit que ce local vide était une bonne opportunité de réaliser mon projet de création d'entreprise.

Depuis mon CAP et bac pro coiffure obtenu en 2001, je suis salariée comme coiffeuse d'un salon appartenant à une chaîne en Région Parisienne. J'avais justement envie de profiter de ce changement de vie familiale pour faire mon métier de manière plus humaine, plus personnalisée. Et puis, après 16 ans d'expérience je me sentais prête pour ce challenge.

Quels services allez-vous proposer ?

Le salon sera mixte et ouvert à la fois pour adultes et enfants. Je proposerai également des forfaits mariage et des soins (lissage, couleur, permanente, etc), et envisage de faire venir une fois par mois une esthéticienne au salon pour des manucures ou poses de vernis, ou des soins du visage selon les attentes de mes clientes.

J'ai choisi pour l'instant de travailler uniquement sur rendez-vous et bien sûr à domicile, sur Bellechaume et jusqu'à 10 km autour (cf horaires et grille tarifaire ci-dessous).

Les travaux d'aménagement avancent bien, et je prévois l'installation de 2 bancs de coiffage, ainsi qu'un espace d'attente accueillant où une boisson pourra être proposée aux clients. Par ailleurs, mes shampoings incluront systématiquement un massage.

Enfin je suis en train de négocier un contrat avec un fournisseur de produits capillaires et d'accessoires de coiffage qui pourront être proposés aux personnes qui le souhaitent.

Salon de coiffure CHEVEUX d'ANGE

15 rue du Professeur Ramon 89210 BELLECHAUME

Sur rendez-vous uniquement : Tél 03 86 35 33 79 ou 06 49 93 48 84

Horaires	d'ouverture		Tarifs	
	Jour	Matin		
Lundi	domicile	14h-18h	Forfait femme (shampoing, coupe, coiffage)	26 €
Mardi	9h-12h	14h-18h	Forfait homme (shampoing, coupe, coiffage)	15 €
Mercredi	Fermé	14h-18h	Forfait enfant garçon -13 ans	10 €
Jeudi	domicile	domicile	Forfait enfant garçon - 20 ans	12,50 €
Vendredi	9h-12h	14h-19h	Forfait enfant fille - 13 ans	14 €
Samedi	9h-14h	domicile	Forfait enfant fille - 20 ans	19 €

L'Association de Préservation de la Nature et de l'Environnement de Bellechaume

8 octobre 2016 : restauration de la mare des Piteaux

Merci au conseil départemental pour son soutien financier et à la société naturelle d'Autun et au conservatoire des espaces naturels bourguignons pour leur conseil scientifique.

Une vidéo est disponible sur internet sur ce lien : <https://www.youtube.com/watch?v=FTrfztmTlp4>



11 février 2017 : atelier nid d'hirondelles

Lors de cet atelier nous étions nombreux à la mairie pour fabriquer des nids d'hirondelles que chaque personne pouvait emporter et installer dans un endroit favorable à la nidification de ces 2 espèces d'oiseaux menacés. Pour en savoir plus : <http://www.lyonne.fr/bellechaume/environnement/2017/02/12/pourquoi-la-nidification-des-hirondelles-nous-concerne-tous-12281378.html>

Restauration de la zone 2 du coteau de la vallée d'Ervaux

En automne et hiver 2016-2017 nous avons poursuivi le chantier et la parcelle 2 pour cette année est achevée. Mais en quoi cela consiste t'il ? <http://apneb.e-monsite.com/pages/la-restauration-d-une-partie-de-la-lande-du-coteau-de-la-vallee-d-ervaux-c-est-partie/> Nous remercions la fondation hulot pour le soutien financier 2016-2017

Sauvetage des amphibiens à la mare du gouffre

Au sein des vertébrés, les amphibiens constituent le groupe d'espèces le plus menacé en France.

La disparition de leurs habitats est la principale cause de régression de ces populations d'amphibiens ainsi que les axes de communication, soit par mortalité directe (écrasements), soit par l'isolement des populations via les coupures des corridors écologiques. L'Apneb pour la 6ème année a procédé lors de la migration des amphibiens pour leur reproduction (fin d'hiver), à 9 soirées de sauvetage sur la D47 à la hauteur de la mare du gouffre de Bellechaume et sur la D77 aux étangs de St Ange.

Calendrier des activités à venir

Le 18 Mars 2017 14 H00 Atelier initiation théorique photographie nature et paysage

Le Samedi 8 Avril 14H00 Conférence avec Christian QUATRE Mare

Le Samedi 6 Mai 2017 14H00 Faire le bon choix de jumelles

En Mai et juin, conception, fabrication, et installation de panneaux informatifs à destination du public pour la mare des Piteaux et de la Znieff communale de la vallée d'Ervaux.

Le 25 juin 2017 l'Apneb est invitée par l'association Venizy Flore qui organise une sortie botanique de la flore des zones humides. **Le 8 Juillet 2017** inventaire sur piège lumineux des papillons de nuit du coteau de la vallée d'Ervaux. **Le samedi 2 Septembre 2017** sortie découverte des papillons de jours Znieff communale de la vallée d'Ervaux.

Le 04 mars 2017

Mr et Mme Labbé habitant 17 rue Sachot sensibles à la cause de nos hirondelles disparaissant de notre village, ont invité l'APNEB à concevoir et à installer 9 nids d'hirondelles de fenêtre sous leur porche. Cet endroit, à l'époque de Mr Mercier Maurice, était occupé il y 30 ans par une trentaine de nids naturels. Suite à cette initiative, si nous avons de la chance, un suivi des populations nicheuses sera fait.



<https://www.francebleu.fr/infos/climat-environnement/bellechaume-facilite-la-vie-des-hirondelles-1488795888>



Décorations de rue - Noël 2016



Choucroute du club 22 novembre 2016



Carnaval 11 mars 2017



Messe St Vincent 22/01/2017



Soirées sauvetage amphibiens - mars 2017



Marché de Noël 19 novembre 2016



St Vincent 22 janvier 2017



Cérémonie des vœux du Maire 06/01/17
Remise de la médaille d'honneur pompier



Restauration ZNIEFF Vallée d'Ervaux Décembre 2016



Episode de givre sur Bellechaume fin déc 2016



Conférence sur l'origine des noms de famille 23/03/17



Tournée hivernale école musique 06/02/17



Atelier nids d'hirondelles 11/02/2017

Un Bellechaumier dans le désert

Nous l'avions annoncé dans notre précédente édition de septembre : la commune de BELLECHAUME était fière de soutenir et de compter parmi ses habitants un des participants du rallye 4LTrophy 2017, en la personne d'Antoine BERNARD, 22 ans, engagé en binôme avec un de ses camarades de l'école d'ingénieurs dijonnaise ESIREM.

Après 7600 km parcourus en 10 jours, 6 étapes (Biarritz, Algeiras en Espagne, Rabat, Boulajoul, Merzouga et Marrakech), 60 kg de matériel scolaire transporté dans sa 4L au profit de l'association humanitaire « Les enfants du désert » et distribué aux écoles marocaines (sur un total de 40 tonnes réunies par l'ensemble des 1600 équipages inscrits), d'interminables pistes de sable et de pierres, 3 jours de pluie incessante passés enfermés dans la 4 L, des bivouacs irréels, quelques sorties de piste mineures (une plaisanterie à côté de certains équipages égarés, récupérés par l'organisation car se dirigeant dangereusement vers la frontière algérienne !), de nombreux ensablages (mais pas une seule panne)... nous avons retrouvé notre Antoine rayonnant, et prêt à repartir tout de suite... en Thaïlande ! Mais cette fois pour ses études. Voici les images qu'il nous a rapportées avec quelques grains de sable du désert marocain...



Ce qu'il le plus aimé dans cette aventure ? « Sans hésiter, l'épreuve de marathon organisée à Marrakech, lors de laquelle les équipes étaient laissées en total autonomie 24h avec juste un road book et de quoi bivouaquer une nuit... L'impression d'être seuls avec la nature ».

Pré-demandez vos cartes d'identité, passeport ou permis de conduire en ligne !

Gagnez du temps dans en créant votre compte personnel sur <http://predemande-cni.ants.gouv.fr> pour déposer vos premières demandes ou de simple renouvellement de vos cartes d'identité ou passeports mais également pour demander le renouvellement de votre permis poids lourd, demander un duplicata, consulter le solde de vos points ou même suivre l'avancement de votre demande de carte grise. Pour toutes ces démarches, vous devrez malgré tout, soit prendre rdv auprès d'une mairie équipée d'un lecteur biométrique d'empreintes (passeport, carte d'identité), soit transmettre par courrier ou directement les pièces justificatives de votre demande en Préfecture (permis, carte grise). Le secrétariat de mairie reste à votre disposition pour tout renseignement, transmission de votre dossier en Préfecture ou aide à votre inscription en ligne.

Affouage 2017 : débardage décalé

Habituellement facturé en février, l'affouage ne sera facturé cette année qu'en mai décalant ainsi d'autant le démarrage du débardage.

Nouvelle carte électorale à présenter

L'année 2017 étant une année de refonte électorale, vous avez reçu par la Poste une nouvelle carte électorale à votre nom. L'ancienne carte n'est pas à conserver et ne pourra pas être acceptée par le bureau de vote lors des prochains scrutins, vous pouvez donc la détruire.

Nous vous rappelons que la présentation de votre carte électorale n'est pas une obligation pour voter, notre commune comptant moins de 1000 habitants.

Vote par procuration : dépêchez vous

Pour cela il vous suffit de vous présenter jusqu'à 4 jours avant le vote en gendarmerie, de désigner une personne pouvant voter pour vous et inscrite sur les listes électorales communales.

Régler ses factures d'eau ou d'affouage par carte bancaire ou par prélèvement c'est désormais possible

Règlement par CB : rendez-vous sur le site www.tipi.budget.gouv.fr, renseignez le code de la commune 016057, le numéro de votre facture puis suivez les instructions de règlement comme pour tout achat en ligne avec les références de votre carte bancaire.

Règlement par prélèvement : remplissez et signez l'autorisation jointe à la facture en précisant votre choix (prélèvement annuel, trimestriel, mensuel) et vos coordonnées bancaires afin de mettre en place une procédure de prélèvement automatique par la trésorerie.

Un règlement du service assainissement collectif désormais appliqué

Adopté lors de la séance du 20/02/2017 par le Conseil municipal, ce règlement qui fixe les droits et obligations des usagers de ce nouveau service est désormais accessible sur www.bellechaume.fr (rubrique : services communaux) ou en mairie.

Egalement disponibles : règlement du service eau potable, règlement de la collecte et du traitement des déchets ménagers.

Réglementation relative aux bruits de voisinage et au brûlage en plein air

Nous vous rappelons que les travaux de bricolage ou de jardinage avec des engins et outils motorisés susceptibles de gêner votre voisinage ne peuvent être effectués que :

En semaine : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h et de 16h à 18h (arrêté préfectoral n°DDASS/SE/2006/478)

Il est par ailleurs totalement interdit de brûler ses déchets quels qu'ils soient (ultimes ou verts) en plein air (Art 84 du Règlement sanitaire départemental).

ETAT CIVIL... ETAT CIVIL...ETAT CIVIL... ETAT CIVIL... ETAT CIVIL...

Bienvenue aux nouveaux nés : Côme RICHARD né le 06/11/16, Adrian GAILLER né le 1er/12/16

Une pensée pour ceux qui nous ont quitté : Claude GAULUET (83 ans) le 16/02/17